



COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »

Réunion du 27-28 Septembre 2023

Procès-verbal N° 06 du 3 Octobre 2023

Président CSJD	Roland MEHN
Vice-Présidents CSJD	M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER
Présents :	Mmes. Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, Scheuer Magalie Bahloul Delphine, Huguette Ueberschlag MM.Thierry Ontani, Michel Dallet, Léonor Cochin, Renaud Mantel, El Atyaoui Fouad, Jacqui Jellimann, René Ludwig, Martinez José Martini Guy, Zimmerlin Franck, Marc Gass



FOOT ANIMATION - U7 à U11 à 5 Jeunes et Féminines

- Modifications Dates - Horaires et Lieu du Plateaux – Report Plateaux

1- **Lorsqu'un plateau doit être modifié (la date ou l'horaire ou le lieu)**, c'est au **club organisateur** du plateau de contacter par mail ou téléphone les autres clubs du plateau afin d'obtenir leurs accords.

Si accord, merci de le transférer à : footanimation@alsace.fff.fr

2 - **Si un club ne peut organiser un plateau ou en cas de report d'un plateau**, celui-ci prévient les équipes du groupe concerné qui peuvent se mettre d'accord pour organiser ce plateau sur l'un de leurs sites.

Si accord, merci de le transférer à : footanimation@alsace.fff.fr



ENGAGEMENTS

Nous informons les clubs que la CSJD traitera les demandes d'engagement pour les U7, U9, U11, U7F, U9F, U11F à 5 et U13 D3-D4 au cas par cas. Les ajouts se feront en fonction des places disponibles.

Sinon veuillez svp reformuler votre demande pour le cycle 'PRINTEMPS'



Modification des Groupes

- U13 D2 Gr G : Strg Fcosk 06 3 intègre ce groupe
U13 D3 Gr F : Strg Fcosk 06 3 à supprimer
U13 D3 Gr AB : Reichshoffen 1 intègre ce groupe
U13 D4 Gr A : Reichshoffen 2 remplace Reichshoffen 1



CHAMPIONNATS Phase Aller & Automne

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Modifications Calendriers: Jeunes

- U16D1 Gr C**
Mulh. Coteaux A.S. 21 - Buhl F.C. 21 du 23.09 AU 18.11 à 16H30
- U15 D3 Gr B**
Bischwiller/Ebisobe 1 – Langensoultz/Vsauer du 09/09 au 07/10 à 15h00
- U15 D3 Gr E**
Fegersheim CS 1 – Strg ASPTT 2 du 21/10 au 28/10 à 16h00
- U15 D3 Gr F**
Strg Cité Ill 1 – Strg Kronembourg 1 du 07/10 au 28/10 à 15h00
- U15 D3 Gr I**
Zellwiller/Ezsv 1 – Marckolsheim AS 1 du 09/09 au 07/10 à 16h30
- U14 D1 Gr A**
Souffelweyersheim FC 21 – ABZ/Hoerdts 21 du 09/09 au 01/11 à 15h00

Forfaits Généraux Jeunes et Féminines

- U13 D4 Gr I : Schiltigh/Bisch Ec 3** déclare forfait général
U15 D3 Gr J : Ste Croix aux Mines 1 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits en cours de saison (09/09 – 23/09 et 30/09).
U16 D1 Gr A : Strasbourg Cité de l'III déclare forfait général.



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - Pour les dossiers règlementaires : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER